

Les aides aux seniors et aux personnes en situation de handicap

Le CCAS développe différents dispositifs et activités pour aider et accompagner les seniors et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne, lutter contre l'isolement et proposer un programme varié d'animations.

Les repas à domicile

Ce service est proposé aux personnes âgées de 60 ans et plus et aux personnes en situation de handicap sans condition d'âge, domiciliées à Mâcon et dans les communes associées. Les repas sont fabriqués et livrés par la Cuisine Centrale municipale. Ils sont fournis du lundi au dimanche y compris les jours fériés. Les personnes bénéficient d'un repas complet pour le midi (entrée, plat chaud, fromage ou laitage, dessert) ainsi que d'un potage pour le soir.

Les tarifs varient en fonction des ressources.

La téléassistance

Ce service permet aux personnes âgées d'être en relation avec un centre d'écoute à distance 24 h sur 24 tous les jours de l'année par une simple pression sur un émetteur portable (pendentif, bracelet et montre). Selon la nature de l'appel le centre d'écoute fait intervenir le réseau de solidarité (familles, voisins, amis) ou les services d'urgence.

Abonnement : **23 €** par mois plus **16 €** de frais de constitution de dossier.

NOUVEAU : l'application mobile « Gabby »

Le CCAS de la Ville de Mâcon complète son dispositif d'accompagnement des personnes âgées en s'équipant de l'application mâconnaise « Gabby ». Dédiée au « bien chez soi » et au maintien à domicile, cette solution digitale a pour objectif de faciliter le quotidien des seniors mâconnais et de leurs aidants familiaux. La plateforme regroupe différents outils permettant de simplifier la gestion et le suivi de leurs démarches. Elle propose notamment de :

- > Choisir des prestataires de confiance qui interviennent à domicile pour différents services : aides au quotidien, restauration, santé, bricolage, jardinage, aménagement, dépannage, loisirs, soins beauté, soin des animaux. ;
- > Organiser et suivre l'exécution des prestations au domicile en temps réel ;
- > Partager des messages, des photos, des souvenirs au sein de toute la famille.

Ce nouveau service est accessible à tous les Mâconnais de plus de 65 ans, sans condition de ressources. **Les 100 premiers inscrits se verront rembourser le reste à charge après crédit d'impôt de 50% par le CCAS de la Ville de Mâcon la première année.**

Les demandes d'inscription s'effectuent en ligne sur la plateforme : [macon.gabby-appli.com \(https://macon.gabby-appli.com/\)](https://macon.gabby-appli.com/).

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le flyer disponible en lien : [Flyer de l'application Gabby - Mâcon](#).

Le service mandataire d'aide à domicile

Ce service met en relation des personnes âgées et des aides à domicile. Les personnes âgées sont des employeurs mais elles donnent mandat au CCAS pour assurer à leur place toutes les démarches administratives incombant à l'employeur (rédaction du contrat de travail, inscription à l'URSSAF, fiches de paie, planning des congés, remplacements.....).

Participation annuelle aux frais de gestion : **11 €**.

Le service de petits travaux à domicile

Ce service, mis en place par la Ville de Mâcon, s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap, isolées, qui ne peuvent pas faire appel à leur famille ou à leur entourage propre, pour des petits travaux ne nécessitant pas un outillage spécialisé (porte qui grince, évier à déboucher, fixer un cadre, une étagère, déposer des rideaux).

La demande se fait après du service personnes âgées du CCAS. **Ce service est gratuit.**

Le service de déneigement

En complément du service Petits travaux à domicile, un service déneigement peut intervenir pour les personnes âgées isolées ou des personnes en situation de handicap inscrites au préalable sur une liste « alerte neige ». Des prestataires interviennent pour déneiger l'accès à l'habitation. Il n'y a pas d'intervention le week-end et les jours fériés. **Ce service est gratuit.**

Le plan canicule

Dans le cadre du plan canicule et conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 2004 relative à la Solidarité pour l'Autonomie des Personnes Âgées et Handicapées, le CCAS propose à toute pers

<https://www.macon.fr/macon-et-vous/aide-et-entraide/les-aides-aux-seniors-et-aux-personnes-en-situation-de-handicap?>

onne de 65 ans et plus, adulte handicapé résidant à son domicile de figurer sur un registre nominatif permettant aux services sanitaires et sociaux de les contacter prioritairement en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. L'inscription sur ce registre est facultative et basée sur le volontariat. Elle a uniquement pour finalité de pouvoir contacter ces personnes pour leur apporter les conseils et l'assistance dont elles auraient besoin.

La résidence autonomie Les Épinoches-Cerisaie

La résidence autonomie Les Épinoches-Cerisaie accueille des personnes âgées de plus de 60 ans, capables de prendre en charge leurs problèmes de santé elles-mêmes ou avec une aide extérieure (GIR compris entre 5 et 6 conformément à la réglementation en vigueur). C'est un bon compromis pour conserver sa vie privée tout en n'étant plus seul, mais chez soi en toute sécurité avec de nombreux services proposés : téléalarme permettant de contacter le personnel sur place 24 H sur 24, restaurant pour le repas de midi du lundi au samedi, «Écoute Santé», programme quotidien d'animations, épicerie, coiffeurs, podologue. Sont proposés à la location 81 studios de 31 m², 27 F2 de 52 m² et 1 F3 de 70 m².

Le programme « Seniors en vacances »

Ce programme mené en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus et aux personnes en situation de handicap à partir de 55 ans.

Il permet aux personnes non imposables d'obtenir une aide financière de l'ANCV de 185 € pour un séjour de 8 jours, 7 nuits dont le coût est de 393 €. Les personnes imposables peuvent également participer mais sans aide financière.

Chaque année, le CCAS propose deux destinations dans des centres de vacances agréés par l'ANCV dont le lieu de séjour et le programme de visites et d'animations sont adaptés aux participants.

Exemples de destination :

- > Pornichet et Morzine
- > Grasse et St Georges de Didonne
- > Chamonix et Huby St Leu

Ce service accueille le public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Son objectif est d'aider les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne, lutter contre l'isolement et proposer un programme varié d'animations.

Les loisirs

Le CCAS gère un club municipal. Ce lieu d'accueil propose des activités diverses : jeux de sociétés, danse, activités créatives...

Tout au long de l'année, le CCAS organise des ateliers d'initiation aux outils numériques et un progr

<https://www.macon.fr/macon-et-vous/aide-et-entraide/les-aides-aux-seniors-et-aux-personnes-en-situation-de-handicap?>

amme d'activités variées ([découvrez le programme des animations actuelles ici \(https://www.macon.fr/macon-et-vous/seniors\)](https://www.macon.fr/macon-et-vous/seniors)).

Résultats 1 à 1 sur 1 au total.

Anim'Seniors

📍 [20, rue de la République
71000 Mâcon \(https://www.google.com/maps/?q=20,+rue+de+la+Rép+71000+Mâcon\)](https://www.google.com/maps/?q=20,+rue+de+la+Rép+71000+Mâcon)

🕒 Ouvert les jeudis de 13h30 à 17h00

📍 [ITINÉRAIRE \(HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//46.299940,4.829578\)](https://www.google.com/maps/DIR//46.299940,4.829578)



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE